

BREVET FÉDÉRAL ?

Les brevets fédéraux délivrés par la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural permettent d'encadrer bénévolement des activités sportives au sein de structures affiliées à la FNSMR.

Le BF1 permet, en terme d'animation sportive, d'encadrer sainement et en toute sécurité, avec un apport technique non - négligeable ; il est **indispensable au développement** des activités dans les associations.

CRSMR OPM

Le Comité Régional du Sport en Milieu Rural Occitanie Pyrénées Méditerranée est l'organisme déconcentré de la Fédération du Sport en Milieu Rural (FNSMR) sur la région Occitanie.

Il vise à fédérer des pratiques locales, à travers l'organisation de formations ou de rencontres interclubs ; et incite au développement de clubs sur l'ensemble du territoire, pour permettre la pratique sportive pour tous.



FORMATIONS



DISCIPLINES

CONTACT

BREVET FÉDÉRAL NIVEAU 1

MAISON DES SPORTS

66 Esplanade de l'Egalité
BP7250

34086 MONTPELLIER CEDEX 4

04 67 67 40 92

occitanie.pm@sportrural.fr

opm.sportrural.fr

- TENNIS DE TABLE
- TIR À L'ARC
- BADMINTON
- DANSE COUNTRY
- RANDONÉE
- MARCHÉ NORDIQUE
- DISC GOLF
- GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
- JEUX SPORTIFS TRADITIONNELS

@CRSMR.OPM



« L'IMPLICATION PASSE
PAR LA FORMATION... »



SPORT FORMATION

COMITÉ RÉGIONAL DU SPORT EN MILIEU RURAL
OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

COMPÉTENCE GÉNÉRALE

Le titulaire d'un BF1 FNSMR doit être capable d'animer bénévolement une activité de loisir, ponctuelle ou régulière (mise en place d'exercices techniques types), ou d'encadrer des séances de pratique libre dans un club.



COMPÉTENCES PARTICULIÈRES



ACCUEILLIR ET INFORMER LE PUBLIC
(TRONC COMMUN)



PRÉSENTER LA DISCIPLINE
(ASPECT THÉORIQUE)



METTRE EN SITUATION LES PARTICIPANTS
(ASPECT PRATIQUE)

CONDITIONS D'ENTRÉE

AVOIR 16 ANS (SAUF CAS PARTICULIER)

ÊTRE LICENCIÉ FNSMR

AVOIR UN NIVEAU OU UNE EXPÉRIENCE DE PRATIQUE DÉFINIS PAR LA COMMISSION

PROGRAMME

SAMEDI

9H - 10H	ACCUEIL ET RETOUR TRON COMMUN
10H - 12H 30	FORMATION THÉORIQUE
12H30 - 13H30	PAUSE DÉJEUNER
13H30 - 16H	FORMATION PRATIQUE 1
16H - 18H	FORMATION THÉORIQUE 2

DIMANCHE

9H - 10H	FORMATION PRATIQUE 2
10H - 12H 30	FORMATION PRATIQUE 3
12H30 - 13H30	PAUSE DÉJEUNER
13H30 - 16H	ÉVALUATION PRATIQUE
16H - 18H	ÉVALUATION THÉORIQUE + BILAN

COMPOSITION FORMATION

TRONC COMMUN

En autonomie, à connaître puis évaluer (8H)

THÉORIE

Histoire de la discipline, technicité et évolution de la pratique (8H)

PRATIQUE

Accueil de publics et menées de séances (8H)



CONDITIONS DE VALIDATION



ACCUEILLIR ET INFORMER LE PUBLIC
(TRONC COMMUN)



PRÉSENTER LA DISCIPLINE
(ASPECT THÉORIQUE)



METTRE EN SITUATION LES PARTICIPANTS
(ASPECT PRATIQUE)

COÛT DE LA FORMATION

100 € FRAIS PÉDAGOGIQUES + REPAS +
HÉBERGEMENT

Une aide peut-être apportée par le CDSMR de votre département.

